



Moi(s) sans tabac 2017
Comité de pilotage 2
Le 05/10/2017
Compte-rendu

Ce compte-rendu présente un complément d'information aux diaporamas présents en pièces jointes.

Introduction

L'objectif de la réunion est de faire le point sur la mobilisation en région et la déclinaison de MST 2017, un défi collectif pour inciter et accompagner tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac.

Rappel du contexte :

En région PACA, le nombre de fumeurs quotidiens est estimé à 1 million, 1 million de cibles potentielles à sensibiliser, avec une prévalence du tabagisme quotidien supérieure à la moyenne nationale (30% contre 28%).

Moi(s) sans tabac s'inscrit dans le Programme national de réduction du tabagisme 2014/2019 qui a pour principal objectif de faire baisser de 10% le nombre de fumeurs quotidiens d'ici 2019, et dont l'un des axes est d'aider les fumeurs à s'arrêter.

Depuis 2 ans dans le cadre de ce programme, cet axe s'est traduit par :

- 5 nouvelles professions sont autorisées à prescrire des substituts nicotiques (dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, médecin du travail et sages-femmes)
- le forfait d'aide au sevrage est passé de 50 à 150€ financé par le FNPEIS
- et puis Moi(s) sans tabac a été lancé, action collective de santé publique depuis 2016, inspirée de Stoptober en Angleterre, une campagne de marketing social qui est destinée à être renouvelée chaque année.

En 2016, l'évaluation de Moi(s) sans tabac 2016 a fait apparaître un **besoin d'accompagnement plus important** des fumeurs engagés dans l'arrêt.

Donc, le concept en 2017 sera toujours de diffuser des messages positifs et de ne pas stigmatiser les fumeurs, mais aussi **d'améliorer la notion de défi collectif**, de challenge.

Moi(s) sans tabac sera officiellement lancé le 9/10 prochain par une conférence de presse de la ministre.

1. Le nouveau dispositif 2017

Cf. Diaporama « Moist 2017 Copil 2 »

Importance de la notion de soutien pendant le mois de novembre avec la mise en place d'équipes virtuelles auxquelles peuvent s'inscrire toute personne entrant dans la démarche d'arrêt via le site tabac info services, l'application, le 3989 ou directement sur Facebook.

Vous êtes invités à communiquer un maximum sur les actions que vous allez mettre en place avec le #MoisSansTabac sur les réseaux sociaux (Facebook, tweeter...) et prendre des photos de vos événements.

2. Les outils et les commandes

Cf. Diaporama « Moist 2017 Copil 2 »

Réception des outils : Si vous n'avez toujours pas reçu vos commandes passées **via le tableau magique**, merci d'en former Marion SYLVAIN.

Commandes des outils : Aujourd'hui, toutes les commandes se font via le lien présenté dans le diaporama. Votre commande doit vous être confirmée par un mail de Santé publique France.

Spots tv et radio : Si vous souhaitez **utiliser les spots radio ou spots tv** (quasiment similaires à ceux de l'an dernier mais insistant plus sur la notion d'équipes), merci d'envoyer un mail à Marion SYLVAIN en précisant les objectifs de la diffusion, le cadre et la période. Il existe 1 spot tv de 30 secondes et 3 spots tv de 8 secondes.

Equipes virtuelles Moi(s) sans tabac : Toute personne peut concevoir son groupe Moi(s) sans tabac sur Facebook. Pour l'animer, une aide est mise à disposition sur le site tabac info services lors de votre inscription.

Influenceurs médiatiques Michel CYMES et Laurent ROMEJKO : Diffusion de spots promotionnels du 16 octobre au 5 novembre puis diffusion d'une Websérie de 6 épisodes au cours du mois de novembre. Ces spots seront diffusés sur :

- France télévision
- Facebook de tabac info service
- Site Moi(s) sans tabac
- Santé magazine
- Pluz (replay de France TV)
- Youtube de Santé publique France
- France TV en éditorial

N'hésitez pas à utiliser ces outils pour animer des groupes d'échanges.

3. La tournée Moi(s) sans tabac

Cf. Diaporama « Moist 2017 Copil 2 »

Un jeu concours est organisé par Santé publique France avec 1 quiz sur le tabac. A la clef, des goodies et des places pour la finale de la coupe de la ligue et la coupe de France sont à gagner. Le tirage au sort se fera en fin de tournée.

Il est espéré la présence d'un joueur de foot connu pour permettre la participation de plus de monde.

Des partenaires sont déjà mobilisés : CDMR 13, CoDEPS 13, Sylka beauté solidaire, Addiction méditerranée (en attente de réponse), Clinique St Barnabé, Avenir santé (en attente de réponse), tabacologues addictologues de la région.

4. Mobilisation nationale et régionale

Cf. Diaporama « Moist 2017 Copil 2 »

Mobilisation nationale :

Information complémentaire : il est prévu la mise en place d'une communication auprès des lycéens par l'Education nationale. La démarche de communication sera diffusée ultérieurement.

Mobilisation régionale :

Il est à rappeler l'importance des séances d'information sensibilisation menées par les partenaires pour le déploiement du dispositif dans tous les départements. Ils sont un élément majeur de cette mobilisation régionale.

5. Les actions Moi(s) sans tabac : Présentation intermédiaire

Cf. Diaporama « Moist 2017 Copil 2 »

Les actions recensées à ce jour sont présentées dans le document Outil de suivi Moi(s) sans tabac 2017 du dossier participant. Ce recensement a été fait à partir des fiches action reçues au Cres.

6. Evaluation Moi(s) sans tabac 2017

Cf. Diaporama « Moist 2017 Copil 2 »

Il sera demandé à toute structure mettant en place une action Moi(s) sans tabac de retourner la fiche évaluation au Cres **avant le 31 décembre 2017**. (Cf. Fiche évaluation 2017).

7. Valorisation des actions Moi(s) sans tabac sur le site Tabac info services

Cf. Diaporama « Moist 2017 Copil 2 »

Afin de valoriser vos actions Moi(s) sans tabac auprès du grand public et permettre sa participation, Tabac info services publiera sur son site un calendrier des actions Moi(s) sans tabac.

Pour y apparaître, compléter le tableau « Actions de type événementiel » joint **avant le 18 octobre 2017** (inutile pour les structures ayant retourné leur fiche action avec toutes les informations nécessaires).

8. Dispositif de médiatisation

Cf. Diaporama « Moist 2017 Copil 2 »

9. Présentation de la stratégie nationale, des Appels à projets et actions financées Moi(s) sans tabac et focus sur les inégalités sociales et territoriales de santé.

Cf. Diaporama « COPIL 2 05 10 2017 ARS MST »

Perspectives pour le prochain comité de pilotage :

Il a été convenu l'organisation du prochain comité de pilotage en janvier/février 2018 suite au comité de pilotage organisé au niveau national, avec la programmation suivante (programmation non définitive) :

- Matinée : bilan de l'année national et régional + intervention sur le conseil minimal, l'intervention et/ou l'ouverture de dialogue
- Après-midi : organisation de tables rondes afin de permettre aux partenaires d'échanger sur leurs activités

Données sur tabac

Suite à une demande lors de la réunion, vous êtes invités à visiter le site de l'OFDT dans la rubrique tabac : <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/de-z/tabac-et-cigarette-electronique/>

et prendre connaissance du tableau de bord tabac pour toutes données chiffrées : <https://www.ofdt.fr/statistiques-et-infographie/tableau-de-bord-tabac/>. Ces éléments peuvent être utilisés pour toute présentation à des partenaires.